

# Des parents davantage mobilisés pour loger une Comorienne que pour la réunion de rentrée...

écrit par Maxime | 14 novembre 2018



La propagande migratoire fonctionne à merveilles. En voici une nouvelle preuve.

Des parents d'élèves deux fois plus nombreux pour chercher une

solution d'hébergement pour une Comorienne et sa fille née à Mayotte lors d'une réunion « en urgence » que pour la réunion de rentrée intéressant leur propre progéniture.

<https://centre-presse.fr/article-638704-l-ecole-andersen-mobilisee-pour-une-famille-comorienne.html>

La situation est sans doute typique de l'immigration mahoraise. On sait à quel point les Mahorais se plaignent de l'immigration venant des Comores ; que l'indépendance de ces dernières est le résultat d'un référendum, de l'autodétermination par le peuple de cet archipel, de son droit de décider de son propre sort, quand Mayotte voulait rester française...

Quoique 95% des Mahorais soient musulmans, cela explique aussi le bon score réalisé par le RN dans cette île et les efforts de Marine le Pen pour y glaner quelques milliers de voix. Cela avait fait grincer quelques dents d'ailleurs.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/12/04/mayotte-nest-pas-la-france-marine-risque-de-tout-perdre-a-cause-de-son-silence-sur-lislam/>

**Non contente d'aller accoucher à Mayotte, la Comorienne objet des sollicitudes parentales avait même rejoint la métropole. Comment ? Pourquoi ? « Centre presse », le journal local de la Vienne, ne pose pas la question.**

Pourtant, elle n'a pas dû atterrir par hasard chez Aliénor d'Aquitaine et Charles Martel. Quand on paye le billet-aller, il faudrait peut-être songer aussi au billet-retour ?

Mais non, car on sait qu'il y aura toujours une ribambelle de macronistes ou mélenchonistes (ou d'autres encore) prêts à se plier en quatre pour trouver un toit à la personne concernée à l'expiration de son titre de séjour.

Faut-il s'acharner sur des parents d'élèves qui ont le souci de leur prochain, au nom de la charité chrétienne sans

frontières ou d'une fraternité républicaine mal comprise (celle du Conseil constitutionnel malgré des analyses montrant l'inexactitude de sa décision du 6 juillet : <http://resistancerepublicaine.com/2018/07/06/coup-detat-il-est-interdit-de-penaliser-laide-au-sejour-irregulier-salaud-de-fabius-herrou-a-gagne/> ; <http://resistancerepublicaine.com/2018/07/17/fraternite-avec-les-migrants-illegaux-le-coup-detat-du-conseil-constitutionnel/>) ?

Ou bien faut-il aussi mettre en cause le pouvoir qui, sous Hollande puis Macron, manque de fermeté et met sous les yeux des Français des populations étrangères en difficulté, ce qui génère un sentiment de culpabilité sans doute naturel ?

Selon l'article, la Croix rouge et le 115 ont permis à cette personne et sa fille d'être hébergées pendant deux ans. **Le titre de séjour obtenu vient à expiration dans deux semaines. Mais sur quel fondement a-t-il été attribué ? Là encore, silence du journaliste.**

C'est regrettable car si l'on choisit, par voie de presse, d'ébruiter la situation d'une personne censée être en détresse, il faudrait, par honnêteté au moins intellectuelle, expliquer comment elle a pu en arriver là, si vraiment c'est le coup de la malchance ou une démarche plus critiquable. Et pourquoi ces parents d'élèves ne proposent-ils pas, après tout, un toit à tous les Comoriens ?

Car quand on n'a qu'un titre de séjour, on sait qu'on doit repartir vers les Comores à la fin de celui-ci...

« Aïcha a obtenu de la préfecture un rendez-vous pour l'examen de sa situation et de sa demande de renouvellement de titre de séjour, mais il n'aura lieu que le 18 février ».

« *On ne peut pas les laisser tomber pendant cette période* », assurent les parents d'élèves, qui ont échangé numéros de téléphone et adresses électroniques pour organiser le soutien

à la famille. Une solution immédiate de logement a été trouvée, puis une seconde, à plus long terme. De quoi tenir quelques semaines.

« On va aussi essayer de collecter des meubles, des vêtements et de la nourriture », promettent les parents ».

**Bref, ils se démènent. Le feraient-ils autant pour un SDF français ?**

Pourtant, l'article 311-4 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers **permet aux demandeurs d'un renouvellement de titre de séjour de se prévaloir encore de leurs papiers venus à expiration depuis 2015.**

« La détention d'une attestation de demande de délivrance ou de renouvellement d'un titre de séjour, d'une attestation de demande d'asile ou d'une autorisation provisoire de séjour autorise la présence de l'étranger en France sans préjuger de la décision définitive qui sera prise au regard de son droit au séjour ».

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=F23E57CA2874B3D6B4786164099A3101.tplgfr36s\\_3?idSectionTA=LEGISCTA000006163226&cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=20181113](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=F23E57CA2874B3D6B4786164099A3101.tplgfr36s_3?idSectionTA=LEGISCTA000006163226&cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=20181113)

De plus, l'Etat a communiqué à ce propos en signalant qu'il faut souvent compter 3 mois pour l'instruction d'une demande de renouvellement... donc il faut s'y prendre à l'avance et le délai indiqué dans l'article n'a rien d'extraordinaire.

<http://www.yvelines.gouv.fr/Outils/FAQ/Immigration-demande-de-sejour-demande-d-asile/Quels-sont-les-delais-moyens-de-delivrance-des-titres>

**Dès lors, ces parents d'élèves ont-ils vraiment agi en connaissance de cause ? N'auraient-ils pas été manipulés par des associations défendant les étrangers ?**

L'article nous apprend en effet que ces parents « ont d'ores

et déjà reçu le soutien de deux associations, Sanza, RESF (réseau éducation sans frontières), et en espèrent d'autres ». Soutien, ou initiative ? Laissons à la presse locale le bénéfice du doute et de la présomption de bonne foi...

Néanmoins, il est curieux d'observer que « sanza » désigne un instrument de musique africain (<https://fr.wiktionary.org/wiki/sanza>).

Sanza était aussi intervenue à propos de l'excision. Un clitoris géant avait été installé sur le campus de Poitiers, alors même que l'excision n'est pas une coutume française donc *a priori*, ce clitoris aurait davantage eu sa place... en Afrique.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/20/et-un-clito-geant-pour-faire-la-nique-au-phallus-geant-sur-le-campus-de-poitiers/>

Le collège Ferdinand Clovis Pin (du nom d'un Poilu...) consacre même une page à cette association, dans l'espace « Parents » : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fcpin-poitiers/spip.php?article245>

*« Créée en 2000, l'association SANZA, s'est donnée pour mission principale la solidarité, la lutte contre les inégalités sociales en prenant en compte la diversité culturelle, facteur de lien social, et ce pour favoriser la cohésion sociale, car c'est la réalité de nos différences qui constitue notre raison d'être ensemble ».*

Cela fait bien, dit comme ça... En revanche, quand on jette un œil sur facebook, on lit : « cultures d'ici et d'ailleurs ».



[https://fr-fr.facebook.com/pg/ass.sanza/about/?ref=page\\_internal](https://fr-fr.facebook.com/pg/ass.sanza/about/?ref=page_internal)

**Sanza se bouge pour une Comorienne, Sanza se bouge pour l'excision ; on a comme l'impression que ce sont bien souvent les « cultures d'ailleurs », y compris migratoires, qui sont concernées...**

**Il fallait s'en douter, avec comme nom de l'association un instrument africain. Pourtant, les Comores, ce n'est pas vraiment l'Afrique ?**

**Cet été, France 3 consacrait à Sanza un article dans la même veine : « son opération « Les Poitevines ont du talent » permet de donner un coup de pouce à des femmes qui veulent sortir de leur isolement. (...) Elles sont maghrébines, turques ou africaines. Elles sont souvent sans emploi et parfois parent isolé. Elles ont un point commun : le talent ».**

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/vienne/poitiers/poitevines-ont-du-talent-association-sanza-redonne-confiance-aux-femmes-1498227.html>

**Donc les femmes françaises, sans emploi et isolées, ça n'existe pas ; ou bien, elles n'ont pas de talent ?**

**C'est quand même très étrange de commencer ainsi un article en se référant d'emblée à la nationalité étrangère pour une association qui, au moins en façade, se veut universaliste et bénéficie d'une page web sur le site d'un collègue public.**

On ne peut donc que déplorer, encore une fois, le manque d'esprit critique de certains médias qui relaient des initiatives sans oser poser les bonnes questions. À moins qu'on n'ait pas voulu leur apporter de réponse. Mais alors, pourquoi pondre un « papier » qui va culpabiliser le Français déjà assommé de propagande migratoire sous Hollande comme sous Macron ?